

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES PROPRIÉTAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE
PASTORALE DU 29 juin 2024 AU PALAIS DES SPORTS
ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 28 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 15H00.

Valérie Orcel accueille l'assemblée, remercie les présents. Une pensée pour la catastrophe de la Bérarde et également pour Jordan, éleveur de bovins qui a des vaches là-bas.

ORDRE DU JOUR :

1. Point partenaires.
2. Travaux ENEDIS/ORANGE, présentation et vote
3. Travaux ESF, présentation et vote.
4. Travaux d'entretien SATA
5. Travaux SATA, présentation et vote
6. Point finances, présentation et vote
7. Renouvellement par élection de 2 membres du syndicat
8. Questions diverses.

1/ POINT PARTENAIRES :

Valérie ORCEL explique qu'il est important d'écouter les personnes qui ont une activité dans le périmètre de l'AFP. L'assemblée remercie les personnes qui ont fait le déplacement (le GPH, son président M. Christophe Durhone et son berger M. Kevin Quattrocchi, Mr Trouillard GAEC la Massuguière représenté par son berger des ovins, Mr Esnault responsable de l'aéromodélisme).

M. Esnault souhaite exprimer son appréhension vis-à-vis du comportement des patous. En effet il a été agressé et ne se sent pas en sécurité sur la zone des ovins. En parallèle, Mme Natacha Bory explique qu'à VTT elle non plus ne s'est pas sentie en sécurité à l'approche d'un troupeau dans les gorges de Sarenne.

Mme ORCEL Valérie explique la zone de Sarenne est dans une autre AFP mais qu'elle souhaite contacter la Fédération des Alpes de l'Isère afin de savoir s'ils possèdent tous supports qui permettraient d'expliquer la bonne conduite à tenir face à un patou.

Valérie Orcel propose de voter à main levée les points qui le nécessitent. L'Assemblée des Propriétaires est d'accord.

2/ TRAVAUX ENEDIS/ORANGE, PRÉSENTATION ET VOTE :

Aucun représentant des sociétés concernées ne s'étant présenté, le sujet de ces travaux sera mis à l'ordre du jour à la prochaine AG.

3/ TRAVAUX ESF, PRÉSENTATION ET VOTE :

Xavier Perrier Michon expose à l'assemblée la demande d'ajouter deux tapis sur la zone du Ri-Nel le tapis Loup et le tapis Eterlou afin d'optimiser l'accueil des enfants. Il présente une vue des travaux envisagés. Un seul est dans le périmètre de l'AFP : le tapis Loup.

D'autre part, il explique avoir de nombreuses demandes de séminaires pour le printemps, l'été et l'automne. Des zones seront définies et un système de convention pour occupations temporaire entre l'ESF et l'AFP sera mis en place. Autour de ces activités sera mis en avant une réflexion et des activités pédagogiques autour de l'eau. Il lui est demandé la longueur des tapis, il est envisagé 18m50. Il informe l'assemblée que les travaux sont programmés pour 2025.

Valérie Orcel propose de procéder au vote.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 23,
- Contre : 5, M. Rolland Roche et l'Indivision Roche-Naclard représentée par M. Rolland Roche.
- Mme Hamdana Ravel, M. Guy Bory et Mme Arlette Bory représentée par M. Guy Bory.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 28 voix

La réalisation d'un nouveau tapis sur le périmètre de l'AFP est adoptée à la majorité des présents et représentés.

Xavier Perrier Michon remercie l'assemblée et ajoute que l'ESF souhaite planter des arbres en corrélation avec la politique nationale de l'ESF. Jean-Yves Noyrey en profite pour expliquer que la commune a déjà entrepris de nombreuses plantations, 3500 environ. Par exemple à chaque naissance d'un petit d'huizat un arbre est planté. Denis Delage rappelle que planter des arbres est très positif. Guy Bory fait part de son inquiétude en cas d'accident sur la zone au niveau d'un arbre avec une responsabilité du propriétaire du terrain.

Yann Carrel lui confirme que la sécurité du domaine skiable l'hiver relève de la SATA et qu'une autorisation est donnée par leur soin.

Denis Delage rappelle les statuts de l'AFP incluant la mutualisation des terrains. L'Assemblée des Propriétaires est souveraine pour planter des arbres. Néanmoins l'assemblée prend note que M. Rolland Roche, l'indivision Roche- Naclard, M. Guy Bory, ainsi que Mme Bory Arlette ne veulent absolument pas d'arbres sur leurs parcelles.

4/ TRAVAUX D'ENTRETIEN SATA :

Yann CARREL explique ce que la SATA fait sur les alpages :

VTT : entretien des pistes existantes, modification tracé piste DH les Mélèzes bas d'Huez et Huez Coast avec traitement des églantiers sur le périmètre de l'AFP.

Valérie Orcel en profite pour expliquer que les conventions passées avec les entreprises de TP spécifie qu'ils doivent débroussailler les zones d'églantiers et que c'est un succès.

Remontées mécaniques : finitions diverses, tapis Rif Nel et TC Huez express (Patte d'Oie).

Piste et réseau enneigement : aménagement 2100, engazonnement à divers endroits, effacement piste accès Altiport-cabane Pouta, entretien passage à gué du rif Brillant au-dessus des chalets de l'Altiport, entretien canal des Sarrazins, enfin, entretien de tous les réseaux neige.

5/ TRAVAUX SATA, PRÉSENTATION ET VOTE :

Yann CARREL expose le projet de l'installation d'une tyrolienne en 2 tronçons à partir de 2100 jusqu'à la crête de Poutran, puis en direction d'Oz. Cette activité sera praticable hiver et été et sera assortie d'une tyrolienne accessible aux enfants sur la zone du télémixte des jeux.

Valérie ORCEL propose que l'Assemblée vote le projet proposé ce jour.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 28,
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 28 voix

La réalisation des tyroliennes est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Yann Carrel remercie l'assemblée pour ce vote et sur demande de Valérie Orcel, invitera les membres de l'AFP à venir essayer cette nouvelle activité.

6/ FINANCES PRÉSENTATION ET VOTE :

Valérie ORCEL présente le compte administratif 2023 à l'Assemblée des Propriétaires, Il décrit ce que l'association a réellement dépensé et encaissé en 2023, à noter que l'AFP a versé 6 729.72 € aux membres en redevances à raison de 25€/ha.

Rolland ROCHE demande s'il ne serait pas souhaitable de mutualiser la comptabilité avec l'aide de l'offre de la CC Oisans. Valérie ORCEL répond qu'il est beaucoup plus pertinent d'avoir un secrétariat autonome pour raccourcir les délais de fonctionnement. Denis Delage pour sa part ne trouve pas de sens à peser sur la structure de la CC Oisans alors que cette dernière a déjà fort à faire avec les nombreuses petites AFP de l'Oisans qui n'ont pas les moyens de celle d'Huez. Pour mémoire il existe 14 AFP dans l'Oisans dont des très petites sans moyens financiers. D'autre part il souhaite insister sur le fait que la commune d'Huez aide beaucoup le syndicat.

Valérie Orcel confirme gérer le budget de l'AFP en « bonne mère de famille » en limitant les dépenses avec un excédent en recettes l'an passé de 585.06 €.

Valérie Orcel propose de procéder au vote.

- Le Vote a lieu à mains levées
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 28 voix
- **Le compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

7/ RENOUELEMENT PAR ELECTION DE 2 MEMBRES DU BUREAU :

Valérie Orcel explique que deux membres du bureau doivent être renouvelés par élection : Jean-Yves Noyrey et Gilbert Orcel.

Bien qu'absents pour cause de course cycliste « La Marmotte » qui a été déplacée en raison des élections nationales, ils ont fait part, par écrit, de leur souhait de se représenter.

Valérie Orcel demande s'il y a des nouvelles candidatures ? La réponse est non. Elle propose donc de procéder au vote.

- Le Vote a lieu à mains levées
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 28 voix

Les deux candidats sont élus à nouveau à l'unanimité des présents et représentés.

Valérie Orcel remercie l'assemblée pour ce vote de confiance.

8/ QUESTIONS DIVERSES :

Rolland Roche demande si derrière le lac Blanc le chalet installé va rester. Yann Carrel informe qu'il avait été mis en place pour les motoneiges l'hiver que l'été, il sert maintenant de repli pour les équipes de VTT. Une convention sera établie afin de régulariser la situation.

Mme Hamdana demande s'il a été envisagé de marquer l'anniversaire des 20 ans d'existence de l'AFP à HUEZ. Valérie Orcel répond qu'à la prochaine AG un verre sera proposé.

Les participants n'ayant plus de questions, Valérie ORCEL remercie et clôture l'assemblée ordinaire des propriétaires qui prend fin à 17H 00.

Alpe d'Huez, le 7 juillet 2024

ASSOCIATION FONCIERE
PASTORALE D'HUEZ EN OISANS
SIEGE : MAIRIE ANNEXE ALPE D'HUEZ
TEL : (04)76.11.21.21

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP